



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.20

7 juillet 2023

Français

Original : Anglais

14<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024  
Point 20 de l'ordre du jour

**ATLAS SUR LA MIGRATION DES ANIMAUX**

*(Préparé par le Secrétariat)*

Résumé:

Le présent document résume le processus d'élaboration d'un atlas sur la migration des animaux, activité prévue dans le Programme de travail 2020-2023 de la CMS.

Il est recommandé à la Conférence des Parties de prendre note des progrès réalisés dans l'élaboration de l'atlas et d'adopter le projet de décisions.

## ATLAS SUR LA MIGRATION DES ANIMAUX

### Contexte général

1. Lors de sa 11e Session (COP11, 2014), la Conférence des Parties a inscrit l'élaboration d'un atlas sur la migration des animaux parmi les activités à réaliser dans le cadre du Programme de travail de la CMS pour la période 2015-2017. La production de cet atlas a été prévue comme une initiative à long terme, qui devrait se poursuivre au cours des prochaines périodes triennales et être menée à bien au moyen d'une approche modulaire.
2. Un mandat permettant la poursuite des travaux sur l'atlas a été inclus dans les programmes de travail de la CMS pour les périodes intersessions séparant la COP12 et la COP13 ainsi que la COP13 et la COP14. Le présent document résume les progrès réalisés dans l'élaboration de quatre modules.

### Atlas des mammifères migrateurs de la région d'Asie centrale

3. La Résolution 11.24 *Initiative pour les mammifères d'Asie centrale* (CAMI) a approuvé le concept de la CAMI et adopté un programme de travail complet, présenté en annexe de la Résolution. Elle a également officialisé l'adoption de *Lignes directrices relatives aux impacts des infrastructures linéaires sur les grands mammifères migrateurs d'Asie centrale*.
4. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de travail, un Atlas des migrations et des infrastructures linéaires des mammifères d'Asie centrale a été élaboré, avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire (BMU) et du Gouvernement suisse, sous la direction de la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS). Cet atlas vise à cartographier la répartition et les corridors de déplacement des mammifères migrateurs ainsi que les menaces liées aux infrastructures linéaires, telles que les chemins de fer, les routes, les pipelines et les clôtures frontalières, dans l'ensemble de la région d'Asie centrale. Il présente la répartition de dix des espèces les plus touchées par ces menaces dans dix pays, ainsi que les infrastructures construites et prévues. L'atlas a été finalisé en 2019 et publié sous la cote [CMS Technical Series Publication No. 41](#) en 2019.
5. Cet atlas est actuellement mis à jour dans le cadre du projet « Central Asian Mammals and Climate Adaptation » (CAMCA), financé par l'Initiative internationale pour la protection du climat (IKI) du Gouvernement allemand. La mise à jour de l'atlas de la CAMI devrait être lancée en 2024 sous la forme d'un outil Web interactif en ligne afin d'en faciliter l'accessibilité et l'utilisation pour les parties prenantes ; cet outil intégrera en partie des données sur les effets du changement climatique sur certaines espèces migratrices dans la région.

### Atlas sur la migration des oiseaux dans la région Eurasie-Afrique

6. L'élaboration de ce module, financée par le Ministère de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer du Gouvernement italien et réalisée par l'Union européenne du baguage ornithologique (EURING) en collaboration avec le [Max Planck Institute of Animal Behavior](#) dans le cadre d'un accord avec le Secrétariat de la CMS, a été achevée. Cet atlas a été lancé lors d'un événement organisé au Musée des migrations, sur l'île italienne de Ventotene, en mai 2022 (un communiqué de presse concernant ce lancement peut être consulté [ici](#)). L'atlas interactif est accessible au public à l'adresse Web suivante : [Atlas sur la migration des oiseaux](#).

7. Des chercheurs de 10 institutions différentes et des données recueillies par plus de 50 organisations différentes ont contribué à l'élaboration de l'atlas. L'un des principaux accomplissements de cet atlas est d'avoir rassemblé, analysé et synthétisé les données de baguage ornithologique recueillies pendant plus de 100 ans sur 300 espèces. En outre, pour plus de 100 de ces espèces, l'outil de cartographie en ligne superpose les schémas de déplacement identifiés par le baguage des oiseaux avec les traces obtenues grâce à des émetteurs satellites, des balises GPS-GSM ou des géolocalisateurs. Ainsi rassemblées, ces données permettent d'obtenir les informations les plus complètes disponibles sur les itinéraires de migration de ces espèces.
8. L'atlas se caractérise également par ses quatre modules de recherche, qui abordent différents aspects de la migration des oiseaux et des relations entre les oiseaux et les humains. Tous ces modules revêtent une importance cruciale pour la conservation des oiseaux à l'échelle internationale et à l'échelle des voies de migration. Les modules de recherche abordent les thèmes suivants :
  - [Changements historiques dans les schémas de migration](#)
  - [Abattage intentionnel d'oiseaux par l'humain](#)
  - [Saisons de migration des espèces chassées](#)
  - [Connectivité migratoire au sein du système de migration euro-africain](#)

#### Atlas de la reproduction et de la migration des tortues marines (TurtleNet)

9. Cet atlas interactif en ligne, élaboré par le Ministère de l'environnement et des sciences de l'État australien du Queensland (DES) en collaboration avec la CMS, rassemble plusieurs décennies de données australiennes et mondiales sur les itinéraires de nidification, de parade nuptiale, d'alimentation et de migration des tortues marines. Il a été lancé le 16 juin 2021, à l'occasion de la Journée mondiale des tortues marines 2021. Il peut être consulté [ici](#). Le Gouvernement australien a accordé un financement qui doit permettre de poursuivre le développement de l'atlas, notamment en augmentant le nombre d'animations sur les migrations. Le Secrétariat reste en contact avec le DES pour suivre la réalisation du projet.

#### Initiative mondiale sur la migration des ongulés (GIUM)

10. Le Secrétariat de la CMS travaille en partenariat avec une équipe internationale de scientifiques et de défenseurs de l'environnement pour créer le tout premier atlas mondial sur la migration des ongulés (mammifères pourvus de sabots). Les cartes détaillées des mouvements saisonniers des hardes dans le monde entier aideront les gouvernements, les populations autochtones et les communautés locales ainsi que les planificateurs et les gestionnaires de la faune sauvage à recenser les menaces actuelles et futures qui pèsent sur les migrations et à proposer des mesures de conservation pour préserver ces migrations face à l'expansion de l'empreinte humaine. L'Initiative mondiale sur la migration des ongulés (GIUM) a été lancée avec la publication d'un commentaire intitulé « Mapping out a future for ungulate migrations » dans le numéro du 7 mai 2021 de la revue *Science*<sup>1</sup>. En juillet 2023, le Conseil consultatif scientifique de la GIUM a organisé la réunion inaugurale de la GIUM à Jackson, dans l'État du Wyoming (États-Unis). Cette réunion, à laquelle le Secrétariat de la CMS a participé, a réuni plus de 60 experts du monde entier pour leur permettre de réfléchir à la façon dont l'atlas mondial sur la migration des ongulés pourrait être étendu à d'autres régions et espèces ainsi qu'aux mesures à prendre pour que cet atlas demeure un outil utilisable

<sup>1</sup> Matthew J. Kauffman, et autres, *Mapping out a future for ungulate migrations*. *Science* 372, 566-569 (2021). DOI: [10.1126/science.abf0998](https://doi.org/10.1126/science.abf0998)

par les décideurs politiques, et à la façon de le promouvoir auprès des décideurs politiques, des financeurs et d'autres acteurs du développement des infrastructures.

#### Discussion et analyse

11. Il est plus nécessaire que jamais de cartographier les migrations des animaux. Le recensement des sites importants pour les espèces migratrices et la compréhension des schémas de migration contribueront directement à la réalisation des objectifs de la Convention et d'autres priorités stratégiques mondiales, notamment le Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. De nouvelles recherches sur les espèces migratrices et le changement climatique, présentées sous la forme d'un document d'information pour la ScC-SC6, font encore mieux ressortir la nécessité de comprendre les voies de migration et la manière dont elles peuvent évoluer.
12. Le mandat pour l'élaboration d'un atlas était auparavant prévu dans le cadre du programme de travail adopté conjointement avec le budget. Toutefois, il est proposé, en accord avec les démarches adoptées dans d'autres axes de travail, d'établir ce mandat dans une décision de la COP. Des projets de décision sont présentés à l'annexe 1 pour examen par la COP14.

#### Actions recommandées

13. Il est recommandé à la Conférence des Parties :
  - a) de prendre note du présent rapport ;
  - b) d'adopter le projet de décisions figurant à l'Annexe 1 du présent document.

**ANNEXE 1**

**PROJET DE DÉCISIONS**  
**ATLAS SUR LA MIGRATION DES ANIMAUX**

***À l'attention des Parties***

14.AA Les Parties sont encouragées à :

- a) utiliser, le cas échéant, les nombreux modules de l'atlas sur la migration des animaux préparés jusqu'à présent dans leurs politiques, leurs processus décisionnels et leur gestion, ainsi que dans la mise en œuvre des dispositions, résolutions et décisions de la Convention sur la conservation des espèces migratrices ;
- b) faire rapport à la Conférence des Parties, lors de sa 15<sup>e</sup> Session, sur leur expérience en matière d'utilisation des modules de l'atlas.

***À l'attention du Secrétariat***

14.BB Le Secrétariat devrait, sous réserve de la disponibilité de ressources externes et en coopération avec le Conseil scientifique :

- a) poursuivre l'élaboration des modules en préparation ;
- b) promouvoir la connaissance et l'utilisation des modules existants par des moyens appropriés, tels que des webinaires ;
- c) examiner la nécessité de mettre à jour les modules existants et d'améliorer leur facilité d'utilisation ;
- d) étudier les possibilités d'élaborer des modules supplémentaires, en consultation avec le Conseil scientifique ;
- e) examiner les possibilités d'améliorer la disponibilité des différents modules de l'atlas, par exemple au moyen d'une base de données mondiale.